inventons
LA ROUTE
DE DEMAIN
POUR DES DÉPLACEMENTS
PARTAGÉS, SÉCURISÉS ET DURABLES
participer.loire-atlantique.fr/route
#LAroutedemain
Loire
Atlantique

Édito du Président

En voiture, à vélo, en moto, en car, en camion, à pied et même en tracteur, la route tient une place majeure dans nos déplacements quotidiens et dans la vie économique de notre territoire. La redécouverte de certaines pratiques (vélo, covoiturage…) et les innovations technologiques interrogent nos pratiques de mobilité. En outre, la route, premier « réseau social », conjugue de multiples enjeux : sécurité et partage des infrastructures, développement économique et touristique, insertion sociale, protection de l'environnement…

En tant que gestionnaire de 4 300 km de routes, le Département de Loire-Atlantique lance la réflexion « *Inventons la route de demain* ». Il s'agit d'une démarche partenariale et citoyenne pour interroger les usages et la perception que chacune et chacun a de la route, ainsi que d'anticiper les mutations à l'œuvre pour faire ensemble une route davantage partagée, sécurisée, connectée à son environnement et à son territoire.

Philippe Grosvalet,
Président du Conseil départemental
de Loire-Atlantique

La route, au cœur des priorités du Département de Loire-Atlantique

En 2018, le Département de Loire-Atlantique consacre 53 millions d'euros pour les mobilités, dont 41,75 millions à l'entretien, à la sécurisation et la modernisation du réseau routier départemental.
Il agit également pour favoriser la diversité des modes de déplacements et une mobilité plus durable.
Par exemple :

- en labellisant et équipant 224 aires de covoiturage ;
- en aménageant 330 km d'itinéraires vélo supplémentaires d'ici 2027 ;
- en transportant chaque jour 1 300 élèves et étudiant·e·s en situation de handicap ;
- en exploitant deux bacs pour la traversée de la Loire ;
- en sensibilisant les jeunes collégien·ne·s à la sécurité routière.

Fort de cette compétence au croisement de plusieurs politiques publiques, le Département privilégie une approche transversale et innovante de la politique routière.

Partageons ensemble les enjeux de la route de demain

Engagé pour répondre aux mutations amorcées en matière de déplacements, le Département de Loire-Atlantique souhaite réinterroger les perceptions et les usages de la route. Avec la démarche de consultation « *Inventons la route de demain* », la mise en partage des besoins et des attentes des acteurs de la route permettra de penser et d'adapter collectivement les infrastructures et services en Loire-Atlantique.

Une réflexion en phase avec les mutations observées

Le Département de Loire-Atlantique, garant de l'aménagement, la sécurisation et l'entretien des routes départementales, a la volonté de questionner le rapport des citoyen·ne·s et des usagers à la route.
Qu'il s'agisse de partage de la voirie, de réduction des impacts environnementaux, de réflexion autour des véhicules et infrastructures connectés, de régulation du trafic en temps réel ou encore du développement de l'usage du vélo, il apparaît en effet primordial d'adapter le patrimoine routier départemental, très dense, à tous les changements constatés aujourd'hui.
C'est là l'ambition de la démarche aujourd'hui initiée : s'attacher à répondre aux enjeux de sécurité routière, de développement durable, d'innovation et d'attractivité à l'horizon 2030.

Une démarche participative singulière

Parce que la route voit se côtoyer une grande diversité d'usagers, le Département privilégie une approche participative à destination d'un public varié (usagers de la route, représentant·e·s d'associations, entreprises et professionnels, institutions…). Tous sont invités à participer et contribuer à la démarche qui s'articule autour de plusieurs temps forts tout au long de l'année 2018 *(voir au dos).*

Le débat s'articule autour de deux questions centrales :

- Comment réinterroger collectivement nos déplacements individuels et les modes de gestion du domaine routier départemental, en visant une route partagée, sûre et durable ?
- Quelles pratiques anticiper dès à présent pour développer les usages et les mobilités de demain ?

Une politique routière rénovée dès 2019

La démarche « *Inventons la route de demain* » vise les adaptations de la politique routière départementale, résolument tournée vers l'avenir en tenant compte des enjeux environnementaux et sociétaux qui s'imposent. Les contributions se traduiront au second semestre 2018 par la publication d'un Livre Blanc rendant compte des grands enseignements issus de la démarche partenariale et citoyenne, définissant par ailleurs les ambitions et orientations départementales pour l'action.

Objectif : adapter la politique départementale dédiée aux routes et aux mobilités, et ce, dès 2019.

Une enquête pour mieux vous connaître et vous comprendre

Afin de mieux cerner les pratiques actuelles des usagers de la route ainsi que leurs attentes, le Département de Loire-Atlantique a missionné le cabinet IFOP pour réaliser une étude* auprès d'un échantillon représentatif. Focus sur ses principaux enseignements !

Quels usages actuels des routes départementales ?

La voiture individuelle représente le mode de transport le plus utilisé pour les déplacements quotidiens. À noter que les urbains et les jeunes se révèlent davantage adeptes du covoiturage. Les habitant·e·s de Loire-Atlantique estiment par ailleurs en grande majorité être de bon·ne·s conducteur·rice·s, tout en reconnaissant commettre assez souvent des excès de vitesse. Enfin, ils sont nombreux à placer la distance domicile-travail ou la desserte en transports en commun comme un facteur de choix de son lieu d'habitation.

CHIFFRES CLÉS

85%
ont utilisé leur voiture au moins une fois au cours des 12 derniers mois ; **73 %** parmi les moins de 35 ans ; **90 %** parmi les 35 ans et plus.

62%
utilisent leur voiture tous les jours ou presque.

24%
des conducteur·rice·s ont déjà pratiqué le covoiturage.

71%
déclarent déterminants la réduction de la distance domicile-travail ou la desserte en commun dans le choix du lieu d'habitation actuel ou futur.

82%
estiment être de bon·ne·s conducteur·rice·s.

Comment la voirie de Loire-Atlantique est-elle perçue ?

Considérée comme sûre, accessible à tous les véhicules et respectueuse de l'environnement, la voirie de Loire-Atlantique affiche une image plus contrastée concernant les embouteillages, les nuisances sonores et son impact sur les paysages. Les habitant·e·s du département sont par ailleurs bien conscient·e·s de l'importance de la route en matière d'attractivité touristique et économique.

CHIFFRES CLÉS

80%
estiment que la route est accessible à tous les véhicules.

71%
qu'elle est sûre.

69%
qu'elle est embouteillée.

87%
estiment que la route favorise le développement touristique ; **81 %** le développement et économique.

72%
pensent que la route favorise l'éloignement de l'habitat par rapport au centre-ville.

Nouveaux usages, nouvelles mobilités : quels leviers d'action ?

Concernant les nouvelles mobilités, les habitant·e·s de Loire-Atlantique adhèrent volontiers au développement d'autres modes de déplacements (vélo, marche) ou de pratiques (covoiturage…). Les propriétaires de voitures estiment qu'ils pratiqueraient davantage le covoiturage avec des incitations fiscales et des emplacements de parking réservés. Ils sont aussi toujours plus nombreux à utiliser leur smartphone pour organiser leurs déplacements.
Un trait particulièrement marqué chez les utilisateur·rice·s des transports en commun, les catégories socioprofessionnelles supérieures, les jeunes et les urbains, ainsi que les adeptes du covoiturage.

CHIFFRES CLÉS

35%
des conducteur·rice·s seraient disposé·e·s à pratiquer le covoiturage s'ils bénéficiaient d'avantages fiscaux.

41%
déclarent se servir de leur smartphone pour leurs déplacements quotidiens ; **83 %** pour les jeunes de – de 25 ans ; **77 %** pour les non-conducteur·rice·s.

60%
des conducteur·rice·s (et **56 %** des passager·ère·s) pratiquant le covoiturage utilisent leur smartphone pour organiser leurs déplacements.

85%
s'expriment en faveur des déplacements à vélo ; **84 %** à pied ; **76 %** du covoiturage et **74 %** de l'autopartage.

Quelles priorités pour la route de demain ?

La sécurité, les préoccupations environnementales et les nouvelles technologies sont les principaux enjeux liés à la route de demain selon les habitant·e·s de Loire-Atlantique. Ils préconisent l'aménagement des infrastructures existantes plutôt que la construction de nouvelles routes, éléments confortés par l'expression d'une volonté de sobriété budgétaire.

CHIFFRES CLÉS

96%
font de la sécurité sur la route l'enjeu n°1, devant la protection des espaces naturels et agricoles (**89 %**), la lutte contre le réchauffement climatique (**88 %**), la maîtrise des dépenses publiques (**83 %**), la construction d'infrastructures nouvelles (**60 %**).

69%
citent le développement des moyens de transport électriques comme enjeu prioritaire pour la route de demain, devant la production d'énergie par les routes (**60 %**).

50%
se disent prêt·e·s à adapter leurs pratiques de mobilité pour des enjeux de sécurité, et **41 %** pour la réalisation d'économies dans le foyer.

**Enquête d'opinion conduite auprès d'un échantillon représentatif de 1 007 personnes du département de Loire-Atlantique, âgées de 18 ans et plus, du 17 au 24 janvier 2018.*

Trois priorités d'avenir

Pour une grande majorité de citoyen·ne·s, la sécurité, le partage et le développement durable sont les thématiques incontournables relatives aux usages et infrastructures du réseau routier de demain.
Le Département a souhaité que la démarche initiée fasse écho aux préoccupations exprimées.

Une route partagée

Des réseaux complémentaires et performants, pour tous les usages

Parce qu'elle accueille une grande diversité de véhicules et d'usagers, aux motifs de déplacements divers (professionnels, loisirs, transit…), la route doit offrir des services différenciés. Les infrastructures structurantes, comme les 2x2 voies interurbaines, ont par exemple vocation à privilégier la desserte de pôles urbains en optimisant le temps de parcours. *A contrario,* le réseau secondaire répond aux besoins de desserte locale et doit pouvoir accueillir tous les modes de transport (transports en commun, vélos, piétons…).
La route partagée doit ainsi répondre à deux objectifs majeurs : offrir le meilleur compromis entre les différents usages et faciliter la cohabitation entre les modes de transport. Créer les conditions d'une route mieux partagée, c'est relever deux défis majeurs : le **partage de la voirie** entre tous les modes mais aussi le **partage du véhicule** avec le développement de nouveaux usages comme l'auto-partage ou le covoiturage.

Une route sécurisée

Expérimenter des solutions innovantes et renforcer la sensibilisation des usagers pour faire baisser les accidents

Renforcer la sécurité routière est une priorité pour le Département de Loire-Atlantique. Le Département apporte des réponses de longue date en matière d'aménagements de sécurité afin de rendre son réseau routier plus performant et plus sûr. Cependant, malgré cette politique volontariste, les accidents, qui surviennent de façon diffuse sur l'ensemble du réseau, sont encore trop nombreux. Il entend donc aller plus loin par le biais d'expérimentations et d'**actions innovantes** tant dans le domaine des infrastructures que des nouvelles technologies. Alors que la quasi-totalité des accidents (97 %) est due à un problème de comportement au volant, le Département s'attachera aussi à intensifier ses **actions de sensibilisation** auprès des usagers de la route.

Une route durable

Concilier nouvelles mobilités et attractivité du territoire dans le respect de l'environnement et de la qualité de vie

Les enjeux de développement durable sont pleinement intégrés aux différentes politiques publiques conduites par le Département. Outre sa mission d'entretien et de modernisation de 4 300 km de routes départementales, il œuvre au développement économique et touristique, à l'insertion sociale, au développement du transport des élèves et étudiant·e·s en situation de handicap, à la protection de l'environnement (biodiversité, qualité des paysages, préservation des espaces agricoles et naturels, des ressources…), tout en veillant à la maîtrise budgétaire des deniers publics. Son ambition vise à trouver un équilibre entre le développement de mobilités pour tout·e·s, un maintien de l'**attractivité du territoire** et une **empreinte environnementale allégée**. *In fine,* il s'agit d'anticiper les mutations dans les modes de déplacements afin d'accompagner les usages émergents (vélo, covoiturage, innovations et nouvelles technologies…).

Les temps forts de la démarche participative

Désireux d'ouvrir la réflexion, le Département a mis en place un dispositif pluriel de consultation : des temps de rencontres partenariaux, des ateliers citoyens immersifs et contributifs, ainsi que la mise à disposition d'une plateforme en ligne accessible à tous.

Une rencontre partenariale et citoyenne pour ouvrir le débat

Cette rencontre d'une demi-journée poursuit la phase de consultation initiée en janvier 2018.
Elle rassemble les différentes parties prenantes concernées par la problématique (usagers, élu·e·s, expert·e·s, partenaires, représentant·e·s d'associations, institutions et entreprises…), venues échanger et enrichir les réflexions. Objectifs : présenter les ambitions du Département, sensibiliser les participant·e·s aux différents enjeux de la route de demain grâce à des table-rondes d'expert·e·s, changer de regard sur les possibilités offertes par la route.

11 juin 2018
École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes

Six ateliers immersifs pour faire émerger des solutions

Six ateliers innovants d'une durée de trois heures sont organisés à l'intention des citoyen·ne·s et partenaires du Département.
Animées par des intervenant·e·s du Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM) et d'une agence spécialisée, ces rencontres visent le recueil d'actions concrètes à court, moyen et long terme, pour construire la feuille de route d'une politique routière résolument tournée vers l'avenir.

20 et 27 juin 2018
CNAM, Nantes et Espace de Retz, Machecoul-Saint-Même

Une consultation en ligne pour s'informer et contribuer

Ouverte à toutes et à tous, une consultation en ligne se déroulera du 11 juin au 12 juillet. Elle a pour objectif de recueillir les idées des citoyen·ne·s et d'enrichir les réflexions pour une route partagée, sécurisée et durable.
Cette plateforme accompagnera toute la démarche participative, pour s'informer, contribuer et suivre les avancées du projet jusqu'à la restitution du plan d'actions voté.

À partir du 11 juin 2018
Connectez-vous sur participer.loire-atlantique.fr/route

Un temps de restitution

L'ensemble des contributions recueillies feront l'objet d'une présentation à l'ensemble des participant·e·s lors d'un temps de restitution organisé sur le circuit automobile de Fay-de-Bretagne, propriété du Département de Loire-Atlantique.

5 novembre 2018
Circuit automobile de Loire-Atlantique, Fay-de-Bretagne

Département de Loire-Atlantique
Direction Déplacements – Service Entretien et Sécurité Routière
3 quai Ceineray – CS 94109 – 44041 Nantes cedex 1
Tél. : 02 40 99 78 14
Courriel : participation.citoyenne@loire-atlantique.fr
Site Internet : loire-atlantique.fr

Conception : Sennse / Département de Loire-Atlantique
Crédit photo : Simon Bénéteau, Christiane Blanchard, Valéry Joncheray, Paul Pascal / Département de Loire-Atlantique
Impression : Département de Loire-Atlantique
Mai 2018